



CAPA du 11 juin 2013 Mouvement INTRA

Comme c'est le cas depuis de nombreuses années, le mouvement INTRA des professeur-e-s de LP sera très limité et les possibilités de mobilité des personnels très faibles. Ceci pour plusieurs raisons. Rappelons que 26 collègues sont victimes de mesure de carte scolaire cette année après les 44 collègues de l'an dernier. Au vu des premiers résultats, 17 collègues se retrouvent sans poste fixe à la rentrée et sont donc nommé-e-s sur des ZR.

Ces collègues sont victimes de carte scolaire après des années de présence dans un établissement. Imaginez la souffrance que cette situation peut engendrer.

Sans négliger le travail de la DPE pour trouver une situation pour chacun-e, mise à disposition, reconversion ..., l'année prochaine sera très compliquée professionnellement et familialement pour nombre de ces collègues.

Le mouvement est aussi limité par la multiplication des postes à profil, sur lesquels sont affecté-e-s les collègues hors barème.

En définitive, sur 148 demandes de mutations volontaires, seules 46 seront satisfaites soit un peu moins d'une demande sur trois.

Par contre, dans certaines matières, de nombreux postes restent vacants après le mouvement des titulaires. En peinture revêtement, 7 postes sont vacants, en bio-techno 7, en STMS 6, en conducteur routier 5, en bois 5 etc. Ces postes seront donc occupés par du personnel précaire et rappelons ici que Sud Éducation a lancé une campagne nationale contre la précarité et réclame notamment la titularisation de ces personnels précaires sans conditions de concours ni de nationalité. Certain-e-s collègues, même s'ils-elles ont été CDisé-e-s, assurent leurs fonctions depuis plusieurs années. L'administration reconnaît donc leur compétence et ils-elles méritent d'être titularisé-e-s.

Dans un autre domaine, la cour des comptes a rendu public le 22 mai un rapport qui s'intitule "Gérer les enseignants autrement". Ce rapport recommande des remises en cause grave de nos statuts, des changements de nos conditions de travail, des changements dans nos modes de rémunération et d'affectation. Notre ministre de tutelle, Monsieur Peillon, a uniquement exprimé son désaccord sur l'analyse des moyens de l'Education Nationale. Nous nous interrogeons sur l'opportunité de ce rapport, qui attaque nos statuts, qui seraient donc la seule cause des dysfonctionnements de l'Education Nationale. Nous affirmons que ce sont les contres réformes de ces dernières années qui ont démantelé le système de formation professionnel, et pas notre statut de fonctionnaire. Nous serons vigilant-e-s quant aux suites données à ce rapport et mobiliserons les personnels contre toute attaque de nos statuts.

Par ailleurs, en cette période d'examens, nous dénonçons aussi, les modalités proposées pour l'oral de rattrapage du bac pro, différentes des autres bacs, et qui sont toujours inacceptables. En effet une épreuve orale portant sur deux oraux en histoire-géographie et en maths-sciences physiques, peut permettre à un-e candidat-e d'obtenir son examen. Sud Éducation, depuis l'existence de cet oral, a lancé une campagne nationale de boycott, appelant les collègues à se mettre en grève pour ne pas cautionner cette mascarade faussement égalitaire.

Pour conclure, après une année scolaire sous un gouvernement soit disant de gauche, force est de constater que le changement annoncé n'a pas eu lieu, et que le démantèlement de l'enseignement professionnel se poursuit (*généralisation du tout CCF et du bac pro 3 ans, loi de décentralisation, développement de l'apprentissage au détriment de la formation professionnelle publique sous statut scolaire*). Nous rappelons qu'il appartient aux citoyen-ne-s de décider ce qui est bon pour elles/eux et non à un pouvoir « européen » voulant imposer l'austérité à tous-tes.